

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 mars 2025

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

Adopté

AMENDEMENT

N° CL611

présenté par
M. Caure, rapporteur

ARTICLE 22

À l'alinéa 46, substituer au mot :

« recouvre »

le mot :

« comprend ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.